

Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST

06

2023

71

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 26 octobre 2023

Convocation du : 19 octobre 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 24

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six octobre à dix-huit heures, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis en salle du Conseil Municipal, en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

Ressources Humaines : Modification du tableau des emplois communaux

Présents : Caroline Terrier, Sergio Mancini, Véronique Cortinovis, Philippe Maillez, Sylvie Caillet, Annie Maciocia, Joël Aubernon, Annick Pantel, Jean-Marc Curtet, Bertrand Vermorel, Laurence Rouquette, Elodie Brelot, Patrick Tholon, Sébastien Renevier, Valérie Berger, Catherine Barcellino, Anne Le Guyader, Jean-Pierre Cottaz, Nathalie Thimel-Blanchoz.

Représentés :

Gilbert Debard a donné procuration à Joël Aubernon
Lionel Chevrolat a donné procuration à Sergio Mancini
Philippe Casamayor a donné procuration à Philippe Maillez
Sophie Gaguin a donné procuration à Valérie Berger
Harris Reneman a donné procuration à Annick Pantel

Absents :

Franck Longin, Anne-Sophie Rampon, Cyril Langelot.

Secrétaire de Séance :

Valérie Berger

Vu le Code Général de la Fonction Publique Territoriale, notamment son article L.313-1,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de créer les emplois à temps complet ou non complet nécessaires au fonctionnement des services, d'en déterminer le temps de travail, de préciser le ou les grades des fonctionnaires susceptibles d'occuper ces emplois et d'indiquer si ces derniers peuvent être occupés par un agent contractuel sur le fondement de l'article L.332-8 du Code Général de la Fonction Publique Territoriale,

Madame le Maire rappelle le projet d'administration mené en 2023 et qui a permis la mise en place d'un nouvel organigramme. Elle précise également que compte-tenu des différentes évolutions attendues sur la chaîne comptable, un audit a été réalisé en interne sur le service finances.

En effet, ce service doit être en mesure de relever plusieurs défis de taille :

- Le passage en nomenclature M57 au 1er janvier 2024 et donc mise à jour de l'inventaire et rédaction d'un règlement budgétaire et financier
- L'élaboration d'une gestion poussée de rétrospective et prospective
- La recherche de nouvelles marges de manœuvre afin d'assumer les évolutions réglementaires de ces dernières années : suppression de la TH, mise en place de la dématérialisation, fin du numéraire dans les trésoreries
- Le développement de la dématérialisation

Pour cela, il y a lieu de réorganiser l'actuel service Finances. C'est dans cette optique qu'il est proposé la réunification du service des finances (2.5 ETP) et du service des ressources humaines (1 ETP) et du chargé de mission projet d'administration (0.5 ETP) en un seul service : le service Ressources.

Cette fusion permettra de garantir un meilleur fonctionnement interservices et la continuité des services en cas d'absence, par la création de binômes de travail.

Cette réorganisation implique la suppression des postes :

- Responsable Finances,
- Chargé de mission projet d'administration
- Responsable des Ressources Humaines, au départ en retraite de l'agent en 2024.

Il convient de créer dès à présent les 4 postes requis pour la réorganisation du service, à savoir :

- 1 poste de gestionnaire Ressources - spécialité finances à temps complet (1 ETP) relevant du cadre d'emploi rédacteur et qui sera occupé par voie de mutation interne
- 1 poste de gestionnaire Ressources - spécialité RH à temps complet (1 ETP) relevant des cadres d'emploi adjoint administratif ou rédacteur (selon profil des candidatures) et qui permettra de remplacer l'agent partant en retraite en 2024. Un recrutement sera lancé prochainement afin de permettre un tuilage avec l'agent actuellement en poste.
- 1 poste de coordinatrice Ressources, perspectives et projet d'administration à temps complet (1 ETP) relevant du cadre d'emploi rédacteur et qui sera occupé par l'agent chargé de mission projet d'administration actuellement en poste.

- 1 poste de responsable du pôle Administratif et service Ressources à temps complet (1 ETP) relevant du cadre d'emploi attaché et qui sera occupé par l'agent actuellement en poste.

Par ailleurs, une auxiliaire de puériculture de classe supérieure de la crèche, actuellement en congé maladie, a sollicité son reclassement sur des missions administratives.

De ce fait, il convient de créer un poste de rédacteur à temps non complet (30 h) pour effectuer ce reclassement sur un grade identique à celui qu'avait l'agent à la crèche.

Madame le Maire précise que, la réorganisation du service Ressources et le reclassement de l'agent de la crèche, ont été présentés en Comité Social Territorial (CST) le 12 septembre dernier et ont recueilli un avis favorable.

Au vu de ce qui précède, et compte-tenu du tableau des emplois actuel, il est nécessaire de le modifier (voir pièce annexe).

Il est proposé à l'assemblée délibérante :

- De supprimer les postes de responsable Finances, d'assistante de gestion comptable à 50 %,
- De créer 4 postes requis pour la réorganisation du service Ressources à savoir :

- 1 poste de gestionnaire Ressources - spécialité finances à temps complet relevant du cadre d'emploi rédacteur.
- 1 poste de gestionnaire Ressources - spécialité RH à temps complet relevant des cadres d'emploi adjoint administratif ou rédacteur.
- 1 poste de coordinatrice Ressources, prospectives et projet d'administration à temps complet relevant du cadre d'emploi rédacteur.
- 1 poste de responsable du pôle Administratif et service Ressources à temps complet relevant du cadre d'emploi attaché.

-De procéder au recrutement pour le poste de gestionnaire Ressources - spécialité RH à temps complet relevant des cadres d'emploi adjoint administratif ou rédacteur,

-De créer un poste de rédacteur à temps non complet (30 h) pour effectuer le reclassement de l'agent de la crèche, sur un grade identique à celui qu'il avait.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE

AUTORISE la création des 4 postes requis pour la réorganisation du service Ressources ainsi que celle du poste de rédacteur à temps non complet (30 h)

MODIFIE en conséquence le tableau des emplois de la collectivité

AFFECTE les crédits nécessaires à l'application de la présente délibération au budget de l'exercice concerné.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations



Caroline Terrier
Le Maire,
Caroline TERRIER

TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX

POSTES A TEMPS COMPLET

CADRES D'EMPLOIS	Postes Ouverts	Postes Pourvus
FILIERE ADMINISTRATIVE		
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	1	1
ATTACHE	2	1
REDACTEUR (-1+1+1)	4	2
ADJOINT ADMINISTRATIF (+1)	7	5
FILIERE TECHNIQUE		
TECHNICIENS	2	0
AGENT DE MAITRISE	4	3
ADJOINT TECHNIQUE	19	12
- Service Technique	15	9
- Service Ecole	4	3
FILIERE SECURITE		
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	1	1
CHEF DE POLICE MUNICIPALE	1	0
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	3	2
BRIGADIER - GARDIEN	2	2
FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE		
PUERICULTRICE	1	1
INFIRMIERE	1	1
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	2	1
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	4	2
AGENT SOCIAL PRINCIPAL 2ème classe	1	0
FILIERE ANIMATION		
ANIMATEUR	1	0
ADJOINT ANIMATION	5	5
- Service Animation	2	2
- Service EAJE	3	3
TOTAL	59	39

POSTES A TEMPS NON COMPLET

FILIERE ADMINISTRATIVE		
ADJOINT ADMINISTRATIF		
· 1 poste à 24 / 35 ^{ème}	1	0
RÉDACTEUR		
· 1 poste à 30 / 35 ^{ème}	1	0
FILIERE TECHNIQUE		
ADJOINT TECHNIQUE	7	4
- Service Scolaire		
· 1 poste à 17.25 / 35 ^{ème}	1	0
· 1 poste à 8 / 35 ^{ème}	1	1
- Service Social		
· 1 poste à 8 / 35 ^{ème}	1	0
- Service Bâtiments Communaux		
· 1 poste à 31 / 35 ^{ème}	1	0
- Service EAJE		
· 1 poste à 25 / 35 ^{ème}	1	1
· 1 poste à 28 / 35 ^{ème}	1	1
· 1 poste à 31.42 / 35 ^{ème}	1	1
FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE		
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS		
· 1 poste à 28 / 35 ^{ème}	1	0
ATSEM	7	5
· 2 postes à 34.09/35 ^{ème}	2	1
· 5 postes à 31.42/35 ^{ème}	5	4
AUXILIAIRE PUERICULTURE	4	3
· 1 poste à 31.42 / 35 ^{ème}	1	1
· 2 postes à 30 / 35 ^{ème}	2	1
· 1 poste à 28 / 35 ^{ème}	1	1
· 1 postes à 17.50 / 35 ^{ème}	1	1
AGENT SOCIAL	3	0
· 1 poste à 32 / 35 ^{ème}	1	0
· 1 poste à 24.30 / 35 ^{ème}	1	0
· 1 poste à 24 / 35 ^{ème}	1	0
FILIERE ANIMATION		
ADJOINT D'ANIMATION		
- Service EAJE	2	1
· 2 postes à 30/35 ^{ème}	2	1
- Service Scolaire		
· 1 poste à 31.42 / 35 ^{ème}	1	1
· 7 postes à 7.09/35 ^{ème}	7	0
TOTAL POSTES TITULAIRES (Stagiaire)	92	52

POSTES CONTRACTUELS

Puéricultrice à temps complet	1	0
Attaché à temps complet	1	1
Rédacteur à temps complet (-1+1+1)	2	1
Adjoint Administratif à temps complet (+1)	1	0
Adjoint Administratif à 23 h/s	1	1
Educatrice Jeunes Enfants à temps complet	1	0
Adjoint Technique à temps complet	1	0
ATSEM à temps non complet 31.42 h/s	2	2
Resp. Accueil/Jeunesse : Rédacteur à tps complet	1	0
Surveillants Restaurant Scolaire	10	5
- 3 postes à 7.09 / 35 ^{ème}	3	0
- 4 postes à 8 / 35 ^{ème}	4	4
- 2 postes à 8.25 / 35 ^{ème}	2	0
- 1 poste à 8.30 / 35 ^{ème}	1	1
Adjoint Animation TAP	8	0
- 8 postes à 4 / 35 ^{ème}	8	0
Auxiliaire Puériculture à tps complet	1	1
Agent Social		
- 1 poste à 28 / 35 ^{ème}	1	0
Agent Chargé Distribution Diverses	1	1
Contrat Aidé (pour info - 35 H)	1	0
TOTAL POSTES NON TITULAIRES	33	12